

# La pêche interdite en Corrèze sur les cours d'eau de première catégorie

M Article réservé aux abonnés

Publié le 11/08/2022 à 19h00



LIRE LE JOUR

La rivière Montane au dessus de Tulle est très basse © Agnès GALDIN



+ S'ABONNER

Comme en 2019, la pêche est interdite sur les cours d'eau de première catégorie en Corrèze depuis l'arrêté préfectoral pris le 10 août. Le niveau des ruisseaux est très bas et les pêcheurs s'inquiètent d'une possible mortalité piscicole s'il ne pleut pas dans les 15 jours.

Si dans les 15 jours qui viennent, il n'y a pas de pluie, cela peut devenir très grave au niveau de la mortalité piscicole ».

Patrick Chabrilanges, président de la Fédération départementale de la pêche en Corrèze, connaît la problématique de la sécheresse, notamment avec les années 2017 et 2019, mais à ce niveau-là, « c'est la première fois ». Pour le moment, la mortalité existe mais surtout « pour des vairons ou petites truites qui se sont retrouvés piégés dans des flaques et des assecs ». Pas encore de phénomène massif. Depuis mercredi et l'arrêté du 10 août, la pêche est interdite sur les cours d'eau de première catégorie à savoir ceux où la truite est le poisson dominant.

## La pêche autorisée dans les lacs et barrages

« Donc à peu près tous les cours d'eau sauf la Dordogne, la Vézère à partir d'Uzerche et la Corrèze en dessous de Tulle. Elle reste autorisée dans les catégories 2 et dans les lacs et barrages Bort, Viam, Treignac... », poursuit le président.

Une décision de fermeture que la Corrèze a déjà connue en 2019. « Nos 30 AAPPMA (\*) étaient pour au vu du niveau des cours d'eau », explique-t-il tout en s'attendant à recevoir beaucoup de coups de fil de pêcheurs. « Il y a ceux qui sont pour et d'autres qui aiment faire l'ouverture et la fermeture (ndlr prévue au 18 septembre), mais c'est comme ça ».

## Relevés de terrain pour Epidor

Guillaume Bornet, technicien au SIAV (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère) réalise des relevés de terrain pour l'établissement public du bassin de la Dordogne Epidor chaque jeudi sur 16 stations de mesure installées sur 15 cours d'eau de Salon-la-Tour à Cublac jusqu'à Dampniat. « La situation est plus que critique mais au regard des relevés pluviométriques de ces derniers mois, on s'y attendait ». Avec 2 litres/seconde, Planchetorte est au plus bas niveau connu depuis 2014. La Roanne à Dampniat a perdu, elle, 30 l de débit seconde en une semaine passant de 114 l/s à 84. « Ce qui sauve le poisson, ce sont les températures de l'eau qui sont stables 19-20 degrés car les nuits sont fraîches. Elles ont même descendu d'un degré par rapport à la semaine dernière ». Enfin pas partout car le ruisseau de Pont Lagorce en aval du plan d'eau de Vigeois était à 28°. De quoi créer de vrais soucis d'oxygénation de l'eau qui entraîneraient une mortalité s'il ne pleut pas et vite.

(\*) Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques